

**Colloque ARGENT, POLITIQUE ET CORRUPTION**

**Université Paris X - Nanterre**

**12-13 juin 1998**

**VENTES D'ARMES ET CORRUPTION**

**Jean-Paul HEBERT  
CIRPES / EHESS**

L'actualité des dernières années a mis en évidence que les ventes d'armes sont un des lieux privilégiés de la corruption, par l'importance des sommes en jeu, par la diversité des canaux d'influence activés, par les situations en marge de la loi qui motivent ces transferts. Certaines affaires très visibles, ou certains protagonistes médiatisés<sup>1</sup> donnent une image réductrice d'un rapport qui est en réalité beaucoup plus complexe.

On cherchera donc à dégager ce qui s'instaure, à partir du commerce des armes comme forme(s) de corruption, quel est le rapport de ces relations à l'Etat, dans quelles conditions ces ventes d'armes sont corrompues ou corruptrices et dans quelle mesure elles favorisent ou pas la prolifération d'une corruption privée, potentiellement mafieuse ou susceptible de réduire les marges de liberté de l'Etat

**1 ventes d'armes et corruption: typologie des acteurs.**

---

<sup>1</sup> divers livres ont abordé les questions de trafics d'armes. Dans les parutions récentes voir G.STARCKMANN *Noir canon* (Belfond. 1992. 306 pages) ou J-P LENOIR, *L'Etat trafiquant*, Robert laffont, 1992.

Les phénomènes de corruption qui accompagnent les ventes d'armes diffèrent sensiblement dans leur nature et leur ampleur suivant les pays d'origine concernés, le type de contrôle qui s'exerce sur le secteur industriel de l'armement, la force de l'Etat, etc.... Mais on peut dresser une première typologie des acteurs de la corruption, à partir notamment de l'analyse du cas français, qui est susceptible de fournir les moyens d'analyser d'autres situations.

Le système français de production d'armement est, dans son fonctionnement classique, suffisamment mis en forme et en ordre par l'Etat pour qu'on puisse penser que peu d'interstices s'offrent à la corruption ou aux trafics: présence de l'Etat comme entrepreneur proprement dit (arsenaux de la marine) ou comme propriétaire des entreprises (sociétés nationalisées)<sup>2</sup>, poids déterminant pour les entreprises privées des commandes étatiques dans leur activité, et ce particulièrement pour les commandes de R&D, présence de "commissaires du gouvernement" et/ou de contrôleurs des armées dans les conseils d'administration ou les sociétés ayant une activité significative d'armement, droit de contrôle (sur les quantités, les prix, les "éléments généraux") des services de la DGA (ex-SIAR<sup>3</sup> en particulier), existence de structures comme le comité des prix de revient des fabrications d'armement ou le conseil général de l'armement (aptés théoriquement à examiner les résultats du secteur), capacités de contrôle plus global de la Cour des comptes... Enfin la taille relativement modeste du secteur et les liens internes forts qui le structurent (liens entre firmes, entre personnel dirigeant, entre catégories d'ingénieurs) font qu'il est peu probable qu'un "outsider" ou un "original" puisse en toute quiétude mener une politique transgressant les règles communes implicites, sans que d'une façon ou d'une autre "cela se sache".

Pourtant, un certain nombre de formes de corruption, d'importances inégales, sont repérables dans ce système.

---

<sup>2</sup> les deux formes représentent au total un peu plus de 80% du secteur de l'armement.

<sup>3</sup> service de surveillance industrielles de l'armement.

On propose d'estimer cette "importance" des différentes formes de corruption en raison non pas nécessairement de son volume économique, mais plutôt de sa distance avec le coeur de l'appareil d'Etat. Dans cette perspective on peut distinguer quatre formes de corruption liée aux ventes d'armes, qu'on pourrait appeler, de la plus privée à la plus publique, les glaneurs, les négociants, les commissionnaires, les prébendiers:

**1.1 Les glaneurs (petits trafiquants) :**

Ceux-là sont des trafiquants clairement situés à l'extérieur de l'appareil d'Etat (au moins par le fait qu'ils ne sont ni "approuvés", ni commandités" par la puissance publique et qu'au contraire même, ils sont poursuivis). Les trafics sont faits à petite échelle et le plus souvent ils restent des trafics intérieurs : il s'agit des circuits par lesquels sont vendues (illégalement ) en France des armes (le plus souvent des armes de poing ou des armes individuelles) par petites quantités pour des "collectionneurs", des milieux liés au banditisme, des réseaux activistes ou des mouvements terroristes . Ces trafics ne sont possibles qu'en "achetant" le silence (ou la conscience) de certains maillons de la chaîne (responsables d'armureries militaires, gestionnaires de stocks chez certains producteurs, fonctionnaires chargés de contrôle). Ils représentent évidemment la partie la plus instable et la moins protégée de la corruption. Leur volume global est sans doute relativement réduit. Ils ne sont pas inexistant pour autant : dans les dix dernières années, on a annoncé officiellement en France la découverte de tels réseaux en 1986 à Lyon, en 1987 à Garches-Les-Gonnesses, dans la Haute-Saône, à Meudon, au Havre, en 1990 à Saint-Etienne, en Dordogne, à l'ambassade de France au Liban (avec des ramifications à Carcassonne, Toulouse, Tarbes, Pau , Paris), en 1992 dans le Val d'Oise, en Vendée, en Seine-Maritime, dans le Nord (frontière franco-Belge), <sup>4</sup> en 1993 à Grenoble, Rouen, Nanterre<sup>5</sup>, en 1994 à Nouméa, en Meurthe-et-Moselle, à Perpignan, à Lyon<sup>6</sup>, en 1995 à Choisy-le-roi, à la frontière belge, à Sisteron<sup>7</sup>, en 1996 à Bastia et Bourg-en-Bresse<sup>8</sup>.

---

<sup>4</sup> d'après les annonces du journal Le monde aux périodes considérées.

<sup>5</sup> cf. Le Monde 20 mars 1993, 5 juin 1993, 15 juin 1993.

<sup>6</sup> voir Le monde 8 mars et 25/26 décembre 1994, 28 juillet 1994, 11 octobre 1994

<sup>7</sup> Cf. Le monde, 2 mars 1995, 4 mars 1995, ½ octobre 1995.

<sup>8</sup> Cf. Le Monde, 4 avril 1996, 19 avril 1996

Dans certains cas les volumes d'armes en cause peuvent avoir une ampleur notable : on sait que le réseau de trafic à partir de l'ambassade du de France au Liban était un peu à la limite de cette catégorie "petits trafiquants" puisqu'on estime à plus de trois cents le nombre d'armes illégalement entrées en France par cette filière<sup>9</sup>.

Une part notable des armes trafiquées dans ces réseaux provient de zones de conflits et de « prélèvements » sur les stocks officiels<sup>10</sup> : les mafias siciliennes et calabraises s'approvisionnent depuis plusieurs années en armes en ex-yougoslavie.<sup>11</sup> La dissémination des armes dans certains pays est une source supplémentaire : les événements de février-mars 1997 en Albanie ont été l'occasion du vol d'environ 600 000 armes, dont seule une petite partie a été récupérée ultérieurement.<sup>12</sup> En Chine, une grande opération de police sur la moitié du territoire en septembre 1994 avait permis de récupérer 120 000 armes individuelles illégales et de démanteler plus de 400 fabriques clandestines.<sup>13</sup> Sur des échelles plus réduites, les armes individuelles « chapardées » par les soldats israéliens à l'occasion de leur service militaire (ou récupérées sur le terrain) sont également une source de trafic.<sup>14</sup> Dans les pays très contrôlés, le vol proprement dit concerne surtout les explosifs civils.<sup>15</sup>

---

<sup>9</sup> en laissant de côté le fait que certains aspects plus "politiques" de l'affaire sont loin d'être éclaircis, puisque l'organisateur du trafic, le brigadier-chef LABOURDETTE ("l'indispensable Labourdette", écrivait la presse) inculpé le 21 juin 1990, révoqué de la police nationale le 10 février 1992, libéré le 20 avril 1992 après vingt mois de détention provisoire, a été chargé en mai 1992 d'une mission d'accompagnement d'un convoi humanitaire à sarajevo par le ministre de la santé, Bernard Kouchner (*le Monde*, 5 juin 1992). Lors de son procès en 1994, après des réquisitions de cinq ans de prison (éventuellement assorties partiellement de sursis), J-C Labourdette a finalement été condamné à deux ans de prison, essentiellement couvert par la préventive. Il est donc ressorti libre du tribunal. Il a par ailleurs été condamné à une amende douanière de 780 000 francs. (*Le Monde*, 13/14 novembre et 17 novembre 1994)..

<sup>10</sup> Ces « prélèvements » peuvent être liés au manque de fiabilité des méthodes de tenue des stocks : en 1994, aux Etats-Unis le General Accounting Office (GAO) dénonce la non fiabilité des inventaires de missiles : le GAO avait constaté dans ses inspections qu'il y avait 7732 missiles stinger et 5430 missiles redevye «en trop" mais 9744 missiles Dragon "en moins".

<sup>11</sup> *Le Monde*, 26 janvier 1993. c'est ainsi que les explosifs utilisés pour assassiner les juges Falcone et Borsellino étaient d'origine croate.

<sup>12</sup> *le monde*, 24 septembre 1997.

<sup>13</sup> *Le Monde*, 22 octobre 1994.

<sup>14</sup> *Le Monde*, 31 mars/1er avril 1996

<sup>15</sup> En 1993, 1,8 tonnes de dynamite sont dérobées dans un convoi ferroviaire entre l'Allemagne et la France. (*Le Monde*, 3 février 1993).

L'enjeu global de ces trafics paraît essentiellement limité à la demande du milieu criminel, mais pas uniquement : En 1992, le bataillon égyptien de la Forpronu a revendu des armes individuelles aux combattants bosniaques.<sup>16</sup> De même, les réseaux de trafics contrôlés par des albanais et démantelés en macédoine en 1993 avaient sans doute une visée plus politique.<sup>17</sup> Certains mouvements terroristes ou nationalistes s'approvisionnent aussi dans ces circuits, tout en ayant parfois leurs propres ateliers clandestins : Les officiels libyens ont admis avoir fourni dans la décennie quatre-vingt, environ 130 tonnes d'armes à l'IRA (dont le budget annuel est estimé par les services britanniques à 60 millions de francs).<sup>18</sup> La police française a découvert en 1993 au pays basque une fabrique d'armes de l'ETA et en 1994 une fabrique d'explosifs à bayonne.<sup>19</sup> Les réseaux de soutien au GIA ont également utilisé les services d'une entreprise d'export-import de Villejuif (ISAG).<sup>20</sup>

Enfin, à coté de ces réseaux de banditisme ou d'action politique, il faudrait mentionner l'existence d'une catégorie « grise » de petits groupes gravitant à la marge des services secrets et des bandes criminelles. Ainsi en est-il de l'approvisionnement de mercenaires (officiellement sans existence du point de vue de L'Etat) : en 1990 est arrêté Jacques LAFFAILLE, dit "Carcassonne", lieutenant de Bob Denard, dont l'appartement "regorge" de munitions, fusils d'assaut, fusils-mitrailleurs, armes de poing qui servaient à la fois aux "hommes de Dénard" et à des équipes du milieu nantais. LAFFAILLE, pourvus de vrai-faux papiers établis par les services officiels français, est inculpé de vols aggravés...<sup>21</sup> De même, en 1997, des sources américaines affirment que les services secrets français ont envoyé des avions de combat et des mercenaires au zaïre pour soutenir Mobutu et se seraient servi, comme couverture, de la firme GEOLINK<sup>22</sup> Néanmoins, même si ces connexions éventuelles sont parfois utilisées, on peut en

---

<sup>16</sup> Le Monde, 13 avril 1995

<sup>17</sup> Le Monde, 7/8 février 1993 et 12 novembre 1993

<sup>18</sup> Le Figaro, 12 février 1996

<sup>19</sup> Le Monde, 17 février 1993 et 16 septembre 1994.

<sup>20</sup> Le Monde, 30 juin 1995.

<sup>21</sup> Le Monde, 15 et 16 avril 1990. Laffaille avait déjà été mêlé à l'enlèvement et l'assassinat de Raymond Gorel, trésorier de l'OAS, en 1968.

<sup>22</sup> AFP 2 mai 1997, citant le New-York Times.

première approximation considérer que ces mini-réseaux sont à la frange la plus extérieure de l'appareil d'Etat.

### **1.2 Les négociants<sup>23</sup> (gros trafiquants) :**

Ceux-là sont encore à l'extérieur de l'appareil d'Etat, mais plus près et plus pesants, parce que leur volume d'action n'est plus de l'ordre de la récupération à l'unité, mais est une véritable activité de commerce. Leur place est évidemment difficile en France, dans la mesure où les textes de 1939 (toujours en vigueur) établissent que toute exportation de matériel de guerre est interdite, sauf autorisation accordée par la CIEEMG (commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre), ce qui laisse peu de place à des conditions de commerce classique. Pourtant plusieurs formes de gros trafics sont repérables:

Ce sont d'abord des marchands d'armes privés dont l'archétype est Sam CUMMINGS dont le siège social est établi à Monaco<sup>24</sup>. Ce type de commerçant se targue de respecter les lois en vigueur (certificats de destinations, etc..) mais, bien évidemment, il ne s'agit que d'un discours légaliste de façade. Ce commerce se fait à partir du rachat de stocks d'armes déclassées (ou théoriquement neutralisées mais remises en état dans les ateliers spécialisés de ces sociétés). Le marché est alimenté par deux sources : d'une part la résorption de stocks par des armées nationales après des conflits de grande ampleur ayant entraîné une accumulation importante (fin de la seconde guerre mondiale, de la guerre de Corée, de la guerre d'Algérie, de la guerre du Viêt-nam, etc...) ou après des accords de limitations des armements (FCE). D'autre part, la course aux armements, sous sa forme qualitative, qui n'a cessé de faire apparaître des générations nouvelles d'armements (y compris dans les armes individuelles) rendant obsolètes les générations précédentes et destinant celles-ci à ce type de marché de récupération et d'occasion. Les volumes d'achats par contrat

---

<sup>23</sup> on peut hésiter entre plusieurs mots : revendeurs, brocanteurs, maquignons, etc... On choisit "négociants", parce qu'il s'agit d'une activité de négoce (et pas seulement d'intermédiation).

<sup>24</sup> voir le livre d'entretiens complaisant : Daniel PROVENCE, *Sam CUMMINGS: je suis un marchand d'armes*, éditions Alain LEFEUVRE, Paris, 1979, 270 pages.

peuvent être de l'ordre de dizaines de milliers pour les armes individuelles (parfois plus) ou de centaines pour des pièces d'artillerie. Le volume très important des stocks de ces commerçants permet d'ailleurs d'y inclure des armes qui ne sont pas nécessairement très anciennes. Périodiquement des avions ou des bateaux chargés d'armes, affrétés par ces commerçants sont arraisonnés.

<b>Principaux transports d'armes illégaux signalés dans la période 1985-1997.</b>				
source	nom	provenance	destination	nature du chargement
85.01.13/14 Le Monde	cargo Tine maru	suède	Afrique du sud	armes françaises et suédoises
85.12.31 Le Monde	cargo Ile-de-lumière	bloqué à Aukland	Nouvelle-Calédonie	grande quantités de munitions et de pièces d'armes automatiques.
86.03.25 Le Monde	cargo Silver sea	pavillon panaméen	Sierra Leone ou Liberia	matériels (jeeps, zodiacs, radios, uniformes)
86.07.27/28	Cargo Pia-Vesta	RDA	d'après Washington, le sentier lumineux	32 camions blindés, 1500 Kalachnikov., 1440 roquettes (licence soviétique.)
87.01.23 Le Monde	idem		d'après sénat péruvien, destinée aux contras.	
87.09.13/14 Le Monde	un bateau à Marseille	Liban	Guyane (pour rebelles du Suriname?)	60 kalachnikov., 4 RPG7, 1 M16, vingt PA tchèques, 160 000 cartouches, 60 roquettes.

87.11.8/9 Le Monde	cargo Eksund	pavillon panaméen (chargé à tripoli, d'après services français)	IRA (d'après UK)	150 tonnes d'armes (dont 20 SAM7, 16 12.7, 12 mortiers de 82 etc...1.5t de semtex, 2000 détonateurs.)
89.01.12 Le monde	cargo	immatriculé au Brésil. Saisi à la Jamaïque	les FARC d'après le gouvernement colombien, le cartel de Medellin d'après la presse	10 tonnes d'armes. (armes portugaises embarquées à Rotterdam).
89.02.10 Le Monde	cargo Jane star	pavillon danois. armes chargées à Hambourg	maquis révolutionnaires de Colombie et Bolivie d'après justice italienne	170 tonnes d'armes légères (!) de fabrication tchécoslovaque.
91.12.13 Le Monde	un avion chilien saisi à l'aéroport de Budapest	Chili (stocks américains au Viêt-nam, récupérées par les cubains, puis reprises par pinochet)	Croatie	11 tonnes de fusils et lance-roquettes.
92.02.01 Le Monde	cargo Godewing (arrêté par marine allemande en Méditerranée)	cargo allemand (armes tchèques)	Syrie	16 T72 tchèques, embarqués à Szczecin. Contrats tchéco-syriens de 250 chars.
92.02.06 Le Monde	cargo Nadia J (retenu par autorités danoises, après échouage)	cargos danois (armes tchèques) chargées à Szczecin	Syrie	12 T72, 146 tonnes de munitions et pièces tchèques.
92.07.11 Le Monde	Avions sous couleurs ONU		accusation de transports pour une faction somalienne	
92.08.21 Le Monde	avions turcs du pont aérien en Bosnie		accusation serbe de livraison aux musulmans bosniaques	



92.09.12 Le Monde	Boeing 747 iranien saisi à Zagreb	Iran (?)	musulmans bosniaques	"une quantité significatives de petites armes"(Ministère Croate des affaires Etrangères) ou «4000 fusils et 1 million de cartouches"(New-York Times)
93.02.25 Le Monde	cargo Bana-1 (ex-Maria)	Serbie	somalie	demande US à Grèce et Kenya pour que le bateau soit arrêté.
93.09.07 Le Monde	Cargo Yinhe	Chine	Irak	suspecté par les Etats-Unis de transporter des substances chimiques pour l'Irak et inspecté en vain à Djakarta
93.11.26 Le Monde	cargo MV-Inowroclaw	Pologne	chargement destiné aux extrémistes protestants de l'UVF	les Britanniques perquisitionnent à l'escale de Teesport (NE de l'Angleterre). 300 fusils d'assaut AKM (version légère de l'AK-47), 2 tonnes d'explosifs, détonateurs munitions, pistolets.
94.04.17 Le Figaro du 22.11.96	avion	Israël	Rwanda	1 000 000 de cartouches (753 000 \$)
94.07.13 Le Figaro du 22.11.96	avion	Albanie	Milices hutus	750 000 cartouches 2000 obus
94.06.18 Le Monde	un appareil nigérian	Nigeria. escale en Israël puis quelques jours à Chypre	A sans doute livré une partie des armes destinés aux rebelles du sud Soudan au FPR	

95.12.28 Le Monde	antonov 26	Hongkong (affrété par le trafiquant Peter DAVY) puis Pakistan	Bengale occidental	700 fusils d'assaut AK 56, dix lance- roquettes, des cartouches, des fusées antichars. L'appareil est arraisonné au retour à madras
96.04.21/22 Le monde	avion-cargo	Iran	milices du Hezbollah via la Syrie.	roquettes Katioucha
96.08.28 AFP	Iliouchine	Russie	Libye, via Malte	escale ratée à malte. l'avion s'écrase près de Belgrade. Il transportait du matériel militaire (12 tonnes de munitions pour canon GSK 23 et pneus de Mig)
96.11.12 L'Humanité	Boeing 707	Madrid	Goma	30 tonnes d'armes chargées à Madrid puis 9 tonnes chargées à Malte pour l'ancien gouvernement.

L'analyse de ces mouvements indique que peu d'acteurs français sont impliqués dans ce type de livraisons, ce qui s'explique par l'importance des contrôles qu'on a mentionné plus haut. Pour l'instant l'organisation des transferts d'armements dans la politique française laisse peu de place aux commerçants privés, même si certains bénéficient d'une tolérance tacite, tel CUMMINGS installé à Monaco, mais sans doute en échange d'un partage des tâches. Néanmoins, dans les années récentes, la transformation en cours du système français de production d'armement<sup>25</sup> qui entraîne un certain

---

<sup>25</sup> voir Jean-Paul HEBERT, *Production d'armements. Mutation du système français*, Paris, La documentation française, 1995, 220 pages.

desserrement du contrôle étatique s'est accompagné de l'apparition de vendeurs nouveaux, dont on apprend l'existence dans beaucoup de cas à l'occasion de litiges : en 1994, la Corée du sud accuse la société française EFICO (dont le siège est dans l'île de Man) d'escroquerie : elle a réglé 6.7 M\$ payés pour deux fournitures de munitions fictives. Les deux organisateurs Jean-René FUAN et Chu Kwang-yong sont en fuite.<sup>26</sup> En 1995, à Annecy, la justice met en examen Dominique Lemonnier pour « commerce illégal d'armement ». Il était devenu le principal fournisseur d'armement du pouvoir rwandais, mais avait profité de la situation pour ne pas honorer certaines commandes déjà réglées.<sup>27</sup> Le Rwanda a également eu recours pendant cinq ans à la société Mil-Tec (basée elle aussi à l'île de Man).<sup>28</sup>

Cependant, même dans un système très contrôlé par l'Etat, certains producteurs peuvent devenir maquignons: deux grandes catégories d'actions illégales peuvent être mises sous cet intitulé:

d'abord le fait que certaines entreprises (même contrôlées par l'Etat) se livrent à des exportations illégales: les affaires les plus connues sont les exportations de munitions d'artillerie à destination de l'Iran par les sociétés Luchaire (société privée) et SNPE (société nationale) en 1984-86.<sup>29</sup> Ces affaires se sont conclues par un non-lieu général<sup>30</sup>. Il semble bien que les objectifs de ces exportations, qui n'ont été possible que parce qu'un nombre importants de hauts fonctionnaires du ministère de la défense, de la DGA et des cabinets ministériels ont couverts ou encouragés ces livraisons (plus de 500 000 obus par la seule société Luchaire) aient mêlés trois types de motivations: des motivations "purement commerciales" de la part des deux sociétés, désireuses d'améliorer des niveaux de résultats nets insuffisants. des motivations "politiques" de la part de certains membres de la DGA et du ministère soucieux de "rééquilibrer" les exportations françaises jusque-là

---

<sup>26</sup> Le Monde, 9/10 janvier 1994

<sup>27</sup> Le Monde, 2 février 1995.

<sup>28</sup> Le Figaro, 22 novembre 1996. Les documents de Mil-Tec retrouvés au Rwanda indiquent que la société estimait à 3 millions de livres les impayés de ses livraisons.

<sup>29</sup> voir le texte du rapport Barba dans le Monde, 5 novembre 1987. pour une vue d'ensemble voir, Walter DE BOCK et Jean-charles DENIAU, Des armes pour l'Iran, Gallimard, Paris, 1988, 298 pages.

<sup>30</sup> voir le Monde, 18 et 19 juin 1989.

entièrement tournées vers l'Irak; des motivations de gains personnels de la part de certains, ayant l'occasion dans ce processus de monnayer leurs décisions. Sans reprendre l'analyse détaillée de cette affaire, elle illustre assez bien plusieurs des dimensions de corruptions liées aux ventes d'armes et aux distorsions que subit l'action publiques sous l'effet de ces corruptions: non seulement le non-lieu a été général, mais le destin des principaux responsables n'en a pas été affecté. Les non-lieux ont été prononcés faute pour la justice de pouvoir réunir des preuves, les deux sources à même de fournir ces preuves étant le ministère de la défense et la direction générale des douanes qui , chacun à leur manière, ont efficacement empêché qu'aucun témoignage efficace ne soit fourni. L'un des prolongements lointains de cette affaire est l'assassinat de l'IGA Audran, entrée en scène d'une violence organisée capable de manipulations complexes. Ce type de ventes illégales touche un grand nombre de pays : ces dernières années, des entreprises de pays tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Afrique du sud, le Japon, Israël, la Tchéquie, la Slovaquie, la Chine, la Russie entre autres ont été mises en cause dans de tels transferts, ces entreprises ayant agi, parfois contre le gré explicite de leurs gouvernement, parfois avec un agrément implicite :

<b>Ventes illégales de matériel militaire 1993-1997</b>			
Date source	Origine	destination	
97.09.11 Xinhua	Allemagne	Iran	Les services douaniers allemands de lutte contre la fraude (Zollkriminalamt ZKA) déclarent que l'Iran a acheté illégalement des pièces d'armements à des sociétés allemandes. Plus de dix enquêtes en cours.
97.04.17 Le Figaro	Allemagne	Iran	Téhéran utiliserait en Allemagne un réseau de fournisseurs d'armement impliquant plus de 120 entreprises
97.03.15 Le Monde	Russie	Arménie	Le ministre russe de la défense reconnaît qu'entre 94 et 96, 84 chars T-72 , 50 véhicules blindés et des pièces détachées "ont été données gratuitement à l'Arménie, sans tenir compte des décisions du gouvernement russe"

97.02.20 Le Monde	Etats- Unis	Russie	Vente américaine (non autorisée) à la Russie de quatre ordinateurs de grande puissance destinés aux simulations d'essais nucléaires. Une enquête est ouverte par le pentagone.
96.11.30 Le Monde	Afrique du sud	Rwanda	Armscor organisme public sud-africain prévoyait de vendre pour 100 MF de matériel au Rwanda. Mais a du finir par annuler la vente. A toujours ses réseaux en Afrique;
96.07.18 Courrier international	France / Belgique	Kenya	Herstal (filiale de Giat Industries) construit depuis 1989 une usine clandestine de fabrication de munitions au Kenya (à Eldoret) pourrait produire 18 millions de cartouches par an.
96.05.25 Le Monde	Chine	Etats- Unis	Le FBI saisit en Californie 2000 fusils d'assaut AK 47 venant de chine (fabriqués par Norinco et sa filiale Polytech) apparemment destinés aux gangs. Norinco aurait offert beaucoup d'autres matériels possibles (lance-roquettes, missiles sol-air, mitrailleuses à silencieux, véhicules blindés). Le général He Ping, gendre de Deng Xiaoping, président du groupe Polytech, démissionne deux mois plus tard.
96.04.26 Le Monde	France / Portugal	Afrique du sud	La France aurait violé l'embargo contre Pretoria en fournissant entre 1989 et 1994 sous forme de pièces détachées l'équivalent de 50 super-pumas, par l'intermédiaire d'une société portugaise BSI qui veut réclamer sa commission devant la justice française.
96.02.15 Le Monde	Etats- Unis	Chine	Le pentagone autorise après l'avoir refusé une vente de matériel de télécommunication ultrarapide à une firme chinoise Hua Mei Communication "notoirement liée à l'armée". Une enquête est ouverte sur ce revirement. De plus MDD a vendu en 1993 pour 5.4 M\$ , 17 machines perfectionnées pour fabrication de fuselage aéronautique. La non-fourniture à pékin d'équipements sensibles est donc contournée dans les faits.
96.02.15 Le Monde	Grande- Bretagne	Irak	A Londres le juge Richard Scott rend public son rapport sur les ventes de matériel militaire britannique (y compris des pièces pour centrifugeuse pour programme nucléaire) à l'Irak (par Matrix Churchill). A la fin de la guerre Irak-Iran, théoriquement ces échanges étaient sous embargo, en fait les

			autorités appliquaient un "discret assouplissement".
96.02.01 Reuter	Suisse	Irak	3 dirigeants de la société d'ingénierie suisse Von Roll, condamnés (1 mois avec sursis et amendes de 6500 à 20500 \$) pour fournitures de pièces pour le "super-canon" irakien
95.10.21 AFP	Afrique du sud	Roumanie	Arm Scor fait l'objet d'une enquête sur le versement de commissions pour la vente de 12 hélicoptères puma à la Roumanie (4M\$). Cherche si la commission a été "trop élevée et pourquoi?". 2 <sup>ème</sup> enquête après celle des ventes d'AK 47 théoriquement pour le Liban en réalité pour le Yémen en 1994
95.01.10 Le Monde	Etats-Unis / France	Afrique du sud	Dans les années 80, l'Afrique du sud a été approvisionnée par les Etats-Unis en uranium enrichi provenant de France (livré par Framatome). Compagnie américaine Edlow Ressources (Washington)
94.12.23 Le Monde	Tchéquie / Slovaquie / Pologne	Croatie	Démantèlement d'un trafic d'armes vers la Croatie (par l'intermédiaire de fausses commandes tchadiennes) par des entreprises tchèques (28 tonnes de semtex, 10 000 fusils et pistolets), slovaques (matériel lourd) et polonaises.
94.11.15 Le Monde	Russie	Serbie	Le ministère russe de la défense dément avoir livré des armes aux serbes (le Spiegel du 14 novembre l'accusait une livraison de 83 obusiers en septembre, venant des réserves du groupe ouest de l'armée russe)
94.09.28 Le Monde	Afrique du sud	Liban / Yémen	Le ministère sud-africain enquête sur une vente de 700 000 \$ d'AK 47 faite par Arm Scor pour le Liban
94.02.19 Le Monde	Israël	Cisjordanie / Gaza	Arafat accuse des officiers israéliens de faciliter le trafic d'armes à Gaza et en Cisjordanie.
94.01.29 Le Monde	ONU	Bosnie	Les croates accusent les casques bleus (scandinaves et britanniques) de fournir des armes aux bosniaques;
94.01.18 Le Monde	Japon	Corée du nord	Le Japon enquête sur la société Yokohama machinery trading Co spécialisée dans le commerce avec la Corée du nord et suspectée d'avoir fourni des analyseurs de spectre pouvant être utilisés pour guider des missiles.
93.12.10 Le Monde	Grande-Bretagne	Irak	Mme Thatcher nie toute responsabilité dans l'irakgate (livraison de machines-outils servant à la fabrication d'armements de 1988 à 1990)

93.11.14/15 Le Monde	Grande-Bretagne	Irak	250 M£ d'équipements fournis à l'Irak (entre autres par la société matrix Churchill) grâce à une lecture "flexible" des directives de 1984 interdisant l'exportation de matériel militaire vers l'Irak
93.11.02 Le Monde	Allemagne	Taiwan	Les services de renseignements allemands auraient livré en 1992 à Taiwan un ordinateur servant à espionner les télécommunications chinoises
93.06.26 Le Monde	Autriche	Iran	L'ancien chancelier autrichien SINOWATZ et deux ministres acquittés quant aux fournitures d'armes à l'Iran, car "abusés" par les dirigeants des entreprises dont 18 ont été condamnés en 1991 à des peines de prison (des firmes Noricum et Hirtenberger, filiales du groupe nationalisé Voest)
93.05.13 Le Monde	Namibie	Transkeï	La police sud-africaine a saisi pour 1.8 MF de munitions namibiennes (700 000 cartouches) en route vers le Transkei. Ces munitions cédées par l'armée namibienne auraient été achetées dans un magasin de Windhoek
93.02.17 Le Monde	Allemagne	Libye	2 firmes allemandes impliquées dans la construction d'une usine chimique en Libye.

L'autre type d'action illégale qui peut être repéré dans le comportement des producteurs d'armements vise non pas un marché extérieur, mais le marché intérieur lui-même ou plus précisément l'Etat, dans son rôle de client des entreprises d'armement: il s'agit des surfacturations de produits ou de prestations voire des escroqueries pures et simples à l'endroit du ministère de la défense, permettant à des entreprises de réaliser des bénéfices illicites au détriment de leurs propres gouvernements . Il arrive que ces pratiques soient dévoilées: c'est l'exemple des "factures du pentagone" où la combinaison de firmes insistantes et de contrôleurs peu scrupuleux permettaient aux premières des surfacturations injustifiées parfois sidérantes : le pentagone achetait dans certains cas des marteaux à 435\$ (les mêmes étaient à 15\$ dans le commerce <sup>31</sup>). Au total ces fraudes portaient sur des centaines de millions de dollars et plusieurs très grandes firmes américaines ont été condamnées.

---

<sup>31</sup> voir J-P Hébert "Les ventes d'armes" (Syros). Chap.2

Quelques temps plus tard, un scandale de nature différente est venu au jour, celui des "pots-de-vin du Pentagone" <sup>32</sup>: il s'agissait cette fois de la part des entreprises d'obtenir illégalement des renseignements confidentiels sur les besoins ou prévisions de l'Etat fédéral et sur ses projections de prix de façon à maximiser leurs bénéfices, en contournant déloyalement la concurrence. Dans certains cas, il s'agissait de "placer des hommes" (ou d'en acheter) de façon à obtenir les marchés . Cette pratique s'était même étendue à des marchés étrangers puisque l'ancien chef de la mission militaire israélienne d'achats à New-York, le général Dotan , est en prison à Jérusalem, convaincu d'avoir empoché 10 millions de \$ de pots-de-vin <sup>33</sup>. L'ensemble de ces abus de confiance mettaient en cause la presque totalité des fournisseurs militaires US et s'est conclu par des amendes très lourdes.

Peu d'affaires de ce genre sont venues au jour en France. On peut interpréter cette absence comme la conséquence d'un "verrouillage" efficace de l'information par un complexe militaro-industriel tout-puissant, mais cette thèse frise parfois le simplisme et surtout ignore le fait que le mode de régulation qui a prévalu jusqu'à ces dernières années en France en ce qui concerne le système de production de l'armement dispensait les entreprises d'avoir recours à de telles pratiques et de surcroît rendait difficile le passage à l'acte en face d'éventuelles tentations, au moins pour des ordres de grandeur significatifs. L'imbrication et la communauté d'intérêt de l'Etat et des producteurs permettaient en fait que des marges satisfaisantes soient définies par une négociation interne, en dehors de mécanisme de marché, marges dont le volume et la continuité dispensaient sans doute de chercher à réaliser des "coups" profitables mais risqués car remettant en cause l'avenir de la relation à l'Etat. De plus, une telle pratique qui situe clairement la firme face à l'Etat (en confrontation ouverte, avouée) était difficilement gérable dans le type de rapport fiduciaire qui surdéterminait les négociations parfois dures qui existaient entre producteurs et pouvoirs publics.

Toutefois, l'évolution actuelle du système de production de l'armement en France, démantelant ce type de régulation administrée qui

---

<sup>32</sup> voir A.ZAKS "l'affaire des pots-de-vin du pentagone" .Dossier "Notes et documents". N°132. Avril 1989. GRIP . Bruxelles.

<sup>33</sup> Le Monde 21.12.1990



s'était mis en place depuis l'après-guerre, verra évidemment se développer ce genre de pratiques corrompues. C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'il faut comprendre les affaires récemment découvertes : quatre ingénieurs et un informaticien de la Direction des Constructions Navales (DCN) de Toulon écroués en 1996 pour « corruption, trafic d'influence et favoritisme »;<sup>34</sup> Un général et un colonel placés en garde à vue pour « escroquerie au démarchage publicitaire » en 1997;<sup>35</sup> irrégularités de gestion au commissariat de l'armée de terre à Marseille, Rennes et en Ile-de-France;<sup>36</sup> « grande lessive » à la DCN de Toulon où fin 1997 25 personnes sont mises en examen dont sept sous mandat de dépôt pour « carambouille, malversations » etc.<sup>37</sup> Il est vrai que, pour le moment, ces malversations sont loin d'atteindre l'ordre de grandeur de certaines pratiques de surfacturation découvertes dans des marchés civils, puisqu'on estime que les surfacturations d'Alcatel à l'encontre de France télécom, avant 1991, pourraient avoir atteint 400 millions de francs.<sup>38</sup>

Les pouvoirs publics qui avaient jusque-là, grâce à ce système de régulation administrée, économisé sur les coûts de transaction devront se donner les moyens d'évaluer les propositions de firmes qui auront de moins en moins de raisons d'être loyales par rapport à un Etat qui ne leur sera plus familier.

### **1.3 Les commissionnaires:**

Le deuxième cercle de la corruption concerne les commissionnaires, c'est-à-dire les "intermédiaires", ceux sans lesquels les contrats - tout à fait officiels- ne peuvent se conclure, qui empochent au passage des commissions substantielles pour la rémunération de services qui se bornent à être très exactement la vente de leur influence : certains noms sortent

---

<sup>34</sup> Var-Matin, 20 juin 1996.

<sup>35</sup> respectivement président et directeur de l'association « L'Epaulette ». AFP, 13 novembre 1997.

<sup>36</sup> Le Figaro, 8 octobre 1996

<sup>37</sup> voir Ouest-France, 1er septembre 1997, Le Figaro, 22 octobre 1997; Var-Matin, 9 décembre 1997.

<sup>38</sup> Les échos, 7 novembre 1994.

quelquefois au jour : le saoudien Adnan KHASHOGGI (la vente d'engins blindés français à son pays lui rapporte dans les années soixante-dix 54 millions de \$ de commission)<sup>39</sup>, l'israélien Mike HARARI, fournisseur de Noriega<sup>40</sup>, l'iranien Hamad HEYDARI, commissionnaire du Shah d'Iran puis du régime Khomeiniste, condamné en 1991 à un redressement fiscal de 432 millions de francs pour avoir oublié de déclarer les commissions reçues à l'occasion de divers marchés<sup>41</sup>, Samir TRABOULSI, également impliqué dans l'affaire Péchiney<sup>42</sup> mais que Jean-Maxime LEVEQUE, ancien patron du Crédit lyonnais et fondateur de International Bankers, n'avait pas hésité à faire participer au tour de table de cette dernière affaire, aux cotés d'ailleurs de Akkram OJJEH, point de passage obligé des contrats d'armements avec l'Arabie saoudite dans les années soixante dix et quatre-vingt.<sup>43</sup> A coté de ces noms "connus", qui mènent une existence officielle et mondaine<sup>44</sup>, il existe un grand nombre d'autres intermédiaires anonymes, de moindre envergure, dont l'activité est bien décrite dans un article de la revue *Autrement* de 1985<sup>45</sup> qui montre comment leur existence grise est, de fait, tolérée, quitte à nier toute relation en cas de publicité problématique: en 1989, le groupe Dassault dément par voie de presse avoir eu quelque contact que ce soit avec un agent commercial italien Luciano Zilocchi, consul honoraire de Guinée-Bissau, pour vendre des Mirage F1 à ce pays.

---

<sup>39</sup> Le monde 22.12.1988 Mais en 1997, la Thaïlande lance un mandat d'arrêt contre lui sous l'accusation d'un détournement de 370 millions de francs aux dépens de la Banque du commerce De Bangkok. (Le Monde 16/17 mars 1997).

<sup>40</sup> Le Monde 6.01.1990

<sup>41</sup> Le monde 28.09.1991

<sup>42</sup> la tribune de l'expansion, 26 janvier 1989.

<sup>43</sup> L'Expansion, 17 avril 1997.

<sup>44</sup> Pour certains d'entre eux, moins protégé par la notoriété, la vie peut être difficile puisque le journal le Monde n'hésitait pas à rappeler dans la conclusion d'un éditorial : » Certains français qui ont négocié récemment la vente de chars au moyen orient n'oublient pas, eux, qu'ils ont reçu des lettres de menaces de mort de leurs rivaux américains ». Le Monde, 28 avril 1993.

<sup>45</sup> voir "entretien avec un vendeur" in "ARMES" (*Autrement* N°73 octobre 1985.p.189-192)

L.Zilocchi venait d'être arrêté dans le cadre du démantèlement d'une filière politico-maffieuse (Ordine nuovo + mafia sicilienne) de trafic d'armes et de drogue<sup>46</sup>. Un mois plus tard, le gouvernement français bloque un contrat "douteux" de ventes de 50 missiles Mistral à la république populaire du Congo. Aussitôt, la société Matra (qui fabrique les Mistral) annonce qu'elle porte plainte contre X, estimant avoir été "abusée" par l'intermédiaire, Thierry Miaillier, interpellé et faisant l'objet d'une plainte du parquet pour faux et usage de faux, etc..<sup>47</sup> En 1995, Le trafiquant syrien Monzer Al Kassar est jugé à Madrid. C'est lui qui avait fourni les armes pour le détournement de l'Achille-Lauro en 1985. Etant donné ses bonnes relations avec les services secrets espagnols, il avait seulement été interdit de séjour de 1987 à 1990.<sup>48</sup> En 1996, l'intermédiaire Gerge BALANIAN, qui a assuré les livraisons de matériel allemand pour les études d'armes chimiques de la Libye et de la Syrie, est en fuite.<sup>49</sup> la même année un tribunal suisse condamne la société Thomson à verser 200 millions de francs à l'intermédiaire chinois Edmond KWAN, celui-ci se targuant d'avoir assuré une mission de conciliation auprès du gouvernement de Pékin pour modérer ses réactions à la vente de frégates françaises à Taiwan.<sup>50</sup> Mais en 1997, le « représentant » d'Edmond KWAN, Gilbert MIARA est écroué pour

---

<sup>46</sup> Le monde, 1er février 1989 et 2 février 1989

<sup>47</sup> La tribune de l'expansion, 9 mars 1989 et 10 mars 1989. L'affaire sera jugé en 1993 et se terminera par la relaxe du courtier en armement. Pour cette commande, Matra avait reçu un acompte de 15 millions de francs dont il avait reversé 10% à l'intermédiaire. Les fonds versés proviennent d'une société libérienne dont le compte est au Luxembourg (CEDON) dont les dirigeants sont des africains du sud. (Le Monde, 27 juillet 1997). Il n'est pas sans intérêt de noter que le journaliste du Monde rappelle que, selon Stephen SMITH et Antoine Glaser, [*ces messieurs Afrique*, Calmann-Lévy, 1992] la même société CEDON a procédé à une trentaine de versements au profit de l'OFEMA (office d'exportation de matériels d'armement). (ibidem)

<sup>48</sup> Le Monde, 11 février 1995.

<sup>49</sup> AFP, 25 août 1996.

<sup>50</sup> Kwan est également cité dans le contrat Elf de projet de raffinerie à Shangai où 4 millions de francs se sont évaporés. (le parisien, 31 octobre 1996). Bien entendu, Thomson a déposé des recours. on trouvera une analyse détaillée des principaux protagonistes du dossier dans Le Monde du 27 février 1997 et du 1er décembre 1997.

tentative d'escroquerie.<sup>51</sup> La même année, on apprend que Courcelle, chef du service d'ordre du front national est mêlé à une escroquerie dans un marché de ventes d'armes : les tchéchènes ont versé 1 million de dollars pour des armes qui n'ont jamais été livrées.<sup>52</sup> En Israël, c'est Le marchand d'armes israélien Nahoum MANBAR qui passe en jugement. Pour sa défense, il cite un grand nombre de firmes israéliennes qui jusqu'en 1993 ont recouru à ses services (société écran Mana International, domiciliée à Varsovie) pour fournir l'Iran : Elbit, Rabinex, Shalon Chemicaly, l'armée de l'air israélienne.<sup>53</sup>

Une des conséquences directement corruptrice de cette structuration est le développement des versements illégaux (enveloppes, pots-de-vin, etc...) qui permettent "d'acheter" les "bonnes" décisions: ce type de pratique paraît généralisée dans les contrats d'armements n'épargnant aucune firme, ni aucun type de contrat. La dispersion géographique des "scandales" suffit à établir cette généralisation.

<b>Contrats d'armement dont les conditions (commissions, pots-de-vin, enveloppes) sont mises en cause 1993-1997.</b>		
date / source	pays concerné	Résumé
97.07.20/21 Le Monde	Belgique	L'assassinat le 15.07.91 à liège d'André COOLS ancien vice-premier ministre socialiste mène à la découverte des commissions versées par Agusta au parti socialiste flamand pour l'achat d'hélicoptères. D'où mise en cause de Guy Coëme ministre de la défense à ce moment et de Willy Claes ancien ministre de l'économie qui avait approuvé le contrat et doit démissionner du secrétariat général de l'OTAN. Rebondissements avec la découverte des versements de Dassault électronique (contrat carapace) de 15 MF
97.04.07 Les échos	Hongrie	Le ministère hongrois de la défense blâmé et amende (115 000 \$) pour avoir recouru à "une méthode illégale" dans le choix des missiles mistral (contre Bofors)
97.02.12	Israël	American eurocopter condamné aux US à 11.7 M\$ d'amende

<sup>51</sup> AFP, 15 décembre 1997.

<sup>52</sup> Le Monde, 19 décembre 1997.

<sup>53</sup> Air & Cosmos, 19 septembre 1997.

Le Monde		et 12.7 M\$ de transaction pour des pots-de-vin dans un contrat avec Israël.
96.07.15 Lettre de l'expansion	Koweït	Des parlementaires koweïtiens estiment que le choix des missiles sku sea de British Aerospace plutôt que des missiles de l'Aérospatiale est dû à l'importance des commissions versées;
96.06.11 Les échos	Pakistan	Le Pakistan ouvre une enquête sur des pots-de-vin lors de l'achat de 40 mirage III d'occasion (120M\$) selon la presse locale, il y aurait 20 M\$ de commissions. Le directeur général chargé des achats d'armements, l'amiral Akhtar a été limogé.
96.02.16 Libération	Belgique	La justice belge établit que Dassault électronique a versé 10 MF au parti socialiste flamand dans le cadre du contrat carapace de 1989 (électronique des F-16 et modernisation des mirage V) et 5 millions de francs au parti socialiste wallon (libération 30 janvier 1997)
95.12.18 Libération	Canada	Perquisition chez l'ancien secrétaire d'état à la défense allemand au sujet de pots-de-vin versés au Canada en 1988 pour l'achat d'Airbus par air Canada
95.11.28 Le Monde	Brésil	Les accusations de trafic d'influence pour le contrat SIVAM (couverture radar de l'Amazonie) au Brésil ont déjà coûté leurs postes au chef du protocole et au ministre de l'aéronautique, puis au chef du service des écoutes téléphoniques  Les écoutes révèlent des pots-de-vin payés au rapporteur du projet devant le sénat, mais le président brésilien Cardoso soutient le projet de Raytheon contre celui de Thomson-CSF (Air & Cosmos, 6 décembre 1995
95.11.25 AFP	Pakistan	L'éventuel achat de 32 mirage 2000 (3G\$) est analysé par l'opposition pakistanaise comme motivé surtout par l'importance des commissions promises en particulier à Azif Zardari, l'époux du premier ministre Benazir Bhutto
95.11.14 Le Monde	Canada	La suisse ouvre une enquête sur d'éventuels dessous-de-table sur des comptes bancaires suisses lors de commandes d'Airbus par plusieurs compagnies canadiennes
95.03.08 La Tribune	Belgique	En Belgique, Aérospatiale est soupçonnée d'avoir versé 10 millions de francs de pots-de-vin pour emporter des contrats militaires, ce qu'elle dément formellement. Sabca (filiale de Dassault) mis en cause dans la gestion des compensations du contrat Agusta et dans le contrat de modernisation des mirage 5 belges revendus au Chili en 1994. Dassault électronique mis en cause pour le contrat carapace (1 milliard de francs) de modernisation des F-16
94.11.14 Les Echos	Autriche	Après le contrat de 22 radars pour l'armée autrichienne (500 MF), un fonctionnaire du parti social-démocrate accuse le représentant de Thomson-CSF d'avoir proposé un pot-de-vin de 9 MF pour obtenir un "soutien politique";
94.09.29 Le Monde	Pakistan	L'opposition pakistanaise accuse : des commissions de 430 MF auraient été versés pour le marché de 3 sous-marins Agosta (5 milliards de francs)
94.03.08	Malaisie	Le secrétaire du Foreign office met en cause son prédécesseur

Le Monde		dans l'affaire malaise (234 M£ octroyées pour la construction d'un barrage contre un contrat d'armement de 1 G£)
94.01.24 A&C	Belgique	Affaire Agusta : un marché de 2 milliards de francs. Suspicion de commissions de 1.5% du contrat au profit de parti socialiste belge.
93.04.13 Le Monde	Belgique	Une lettre saisie dans les locaux d'Agusta à Bruxelles indique "qu'il y a une demande de commission" pour la commande 1988 de 46 hélicoptères Apache. Un industriel belge Georges Cywie représentant Agusta en Belgique a été inculpé.
93.02.15 Les Echos	Thaïlande	Thomson-CSF qui avait conclu en Thaïlande un accord de 180 MF pour moderniser l'électronique des F-16 est accusé d'avoir payé des pots-de-vin aux chefs militaires
93.01.18 Les Echos	Allemagne	L'Allemagne suspend son programme d'avion de reconnaissance Lapas, à la suite de l'inculpation de plusieurs collaborateurs du ministère et d'un ancien général de l'armée de l'air suspectés de corruption.

On est ici au coeur de la corruption : ces intermédiaires monnayent leur influence, la renforce à coup de pots-de-vin et obligent quasiment les contrats officiels eux-mêmes à passer par ces voies occultes. Il faut bien noter qu'il s'agit ici d'individus (et non pas de structures économiques comparables à celles des négociants) et que ces individus ne font pas partie de l'appareil d'Etat (à la différence des prébendiers).

L'activité économique de ces commissionnaires est parfois présentée comme rationnelle économiquement dans la mesure où ceux-ci contribueraient au fonctionnement du marché, à la conclusion des transactions, en mettant en rapport précisément offreurs et demandeurs, fournissant ainsi un service réel, à la façon des consultants, courtiers ou autres agents de change par exemple. Cette analyse serait recevable si la rencontre entre offreurs et demandeurs était impossible (ou difficile) en l'absence de ces commissionnaires ou si le marché des armes était par nature opaque. Or, il n'en est rien: dans la plupart des cas (trafics proprement dits exceptés) ce commerce est un commerce d'Etat et la rencontre entre offreurs et demandeurs serait parfaitement possible. Surtout l'opacité du marché des armes est due en bonne partie précisément à

l'interposition des commissionnaires: c'est parce que ceux-ci agissent pour circonvenir le Prince, devenir influent sur lui, être sa représentation dans ce domaine particulier que l'accès direct et clair au Prince devient difficile et qu'il faut passer par ces commissionnaires. Autrement dit, si la rémunération des commissionnaires paye bien une certaine dissipation d'opacité, encore convient-il de ne pas perdre de vue que cette opacité est créée par ces commissionnaires eux-mêmes. Leur rôle économique ressemble donc peu à celui des courtiers (qui apportent aux offreurs et aux demandeurs des informations nouvelles, qu'il faudrait, en l'absence de ces agents, trouver moyennant un certain prix). Il est plus proche de celui des racketteurs qui vendent une "paix" qui n'est menacée que par eux-mêmes.

La généralisation de ces commissionnaires dans les contrats d'armement est un phénomène grave pour l'avenir. Leur rôle autrefois nié ou soigneusement dissimulé acquiert peu à peu droit de cité (les interviews, livres, références se multiplient. Des dispositions fiscales règlent les modalités de versement des commissions etc.). Or, ils constituent une catégorie particulièrement pure de corruption (un des indices supplémentaires de ceci étant que la plupart d'entre eux, loin d'être seulement des commissionnaires en armement sont également au centre de divers trafics, y compris de drogue, dans un dégradé de situation qui va jusqu'aux organisations maffieuses proprement dites). L'Etat doit d'autant plus se sentir menacé par le développement irrésistible de cette catégorie que celle-ci est au contact direct d'une partie du personnel d'Etat et que le caractère naturellement contagieux de la corruption va entraîner le développement des tentations prébendaires.

#### **1.4 Les prébendiers:**

On désigne par là la situation de ceux qui, appartenant à l'appareil d'Etat, profitent de cette fonction pour, d'une façon ou d'une autre, en tirer des avantages personnels dont la gamme est très variée.

Deux mécanismes plus importants sont à l'oeuvre:

\* d'une part, la concussion proprement dite: la proximité et la fréquentation des "commissionnaires" induit facilement la tentation pour des agents publics de se transformer à leur tour en commissionnaires. Ce mécanisme est d'autant plus fort que l'appareil d'Etat est faible (ou que ses moyens financiers sont réduits). Il est de surcroît modulé par les caractéristiques du système de production (et de vente) d'armements: importance du secteur public, importance des dispositifs d'encadrement et de contrôle.

Dans ces dernières années, c'est un scandale en Belgique en 1987 où le ministère de la défense est accusé d'avoir favorisé moyennant pots-de-vin une firme américaine General defence corporation au détriment d'une société hollandaise pour la livraison de 150 000 obus<sup>54</sup>. C'est en 1988 la démission du ministre grec de la défense pour protester contre les interventions de conseillers du premier ministre Papandréou, couvrant les malversations de la firme grecque d'armement EBO et imposant des tractations douteuses à l'occasion de l'achat des Mirage français<sup>55</sup>. C'est la gigantesque faillite frauduleuse de la Bank of credit and commerce international (BCCI) qui, entre autres, avait mis en place des mécanismes bancaires pour faciliter l'acquisition par l'Argentine, la Libye ou le Pakistan d'armes nucléaires<sup>56</sup>, la même banque étant accusé d'avoir pratiqué le blanchiment d'argent de la drogue (Pakistan, Pérou)<sup>57</sup>. Aux Etats-Unis, la même année, un ancien secrétaire d'Etat adjoint à la marine, Melvyn Paisley, est condamné à quatre ans de prison pour trafic d'influence <sup>58</sup>. En

---

<sup>54</sup> Libération, 18 février 1987

<sup>55</sup> Le Monde, 16 décembre 1988.

<sup>56</sup> The Guardian, 5 juillet 1991. Treize cadres de la banque sont condamnés en 1994 à des peines de 3 à 14 ans de prison. En 1997, Abbas GOKAL (principal emprunteur de la banque) est condamné à 14 ans de prison et 28 millions de francs d'amende? (le Monde, 10 mai 1997)

<sup>57</sup> Le monde, 27 juillet 1991

<sup>58</sup> le monde, 20 et 21 octobre 1991.



Allemagne, l'année suivante, le scandale des livraisons illégales d'armes à la Turquie entraîne la démission du ministre de la défense Gerhard Stoltenberg, "incapable de tenir en main son ministère"<sup>59</sup>. En 1993, en Grande-Bretagne, Gordon FOXLEY, ancien responsable du département d'achat des munitions au ministère de la défense, est condamné pour corruption (il avait reçu 13 millions de francs de dessous-de-table de firmes italiennes, allemandes et norvégiennes entre 1979 et 1984).<sup>60</sup> En 1994, c'est un ancien ministre cambodgien qui est condamné pour trafic d'armes.<sup>61</sup> Et l'extension de ces pratiques paraît bien être capable de toucher les cercles les plus élevés du pouvoir ou de la société: on se souvient des libéralités dont bénéficiait le prince Bernhard des Pays-Bas, de la part de la firme Northrop, au moment du contrat du siècle. D'après les sources américaines, deux des frères de Nicolae Ceaucescu vendaient régulièrement des armes soviétiques à la CIA (40 millions de dollars en 10 ans)<sup>62</sup>. Les mêmes sources indiquent que le propre fils de Margaret Thatcher aurait également été impliqué dans des ventes d'armes au Moyen-Orient dans les années quatre-vingt<sup>63</sup>.

On a ici affaire à une extension par capillarité de la corruption des commissionnaires, qui, peu à peu, délite la relation entre agents publics et Etat jusqu'à faire passer au premier plan l'intérêt privé de ces agents avant l'intérêt de l'Etat.

L'autre mécanisme à l'oeuvre dans cet ordre de corruption est plus subtil car il ne se traduit pas d'abord par un gain monétaire immédiat: c'est le passage d'agents publics à des fonctions chez les producteurs d'armement et l'espèce d'osmose qui finit par en résulter entre tout ou partie de l'appareil d'Etat chargé du CONTROLE de l'industrie d'armement, tant en ce qui concerne la production que les ventes, et la fraction dirigeante de ces entreprises. En France, théoriquement, des dispositions légales limitent les conditions de ce "pantouflage" (délai de cinq ans, restrictions s'il s'agit d'embauches dans une société dont le fonctionnaire avait à connaître).

Malgré cela, ces allers et retours fonction publique/fonction

---

<sup>59</sup> Le monde, 2 avril 1992

<sup>60</sup> Le Monde, 5 novembre 1993

<sup>61</sup> Le Monde, 23 février 1994.

<sup>62</sup> Le Monde, 8 mai 1990

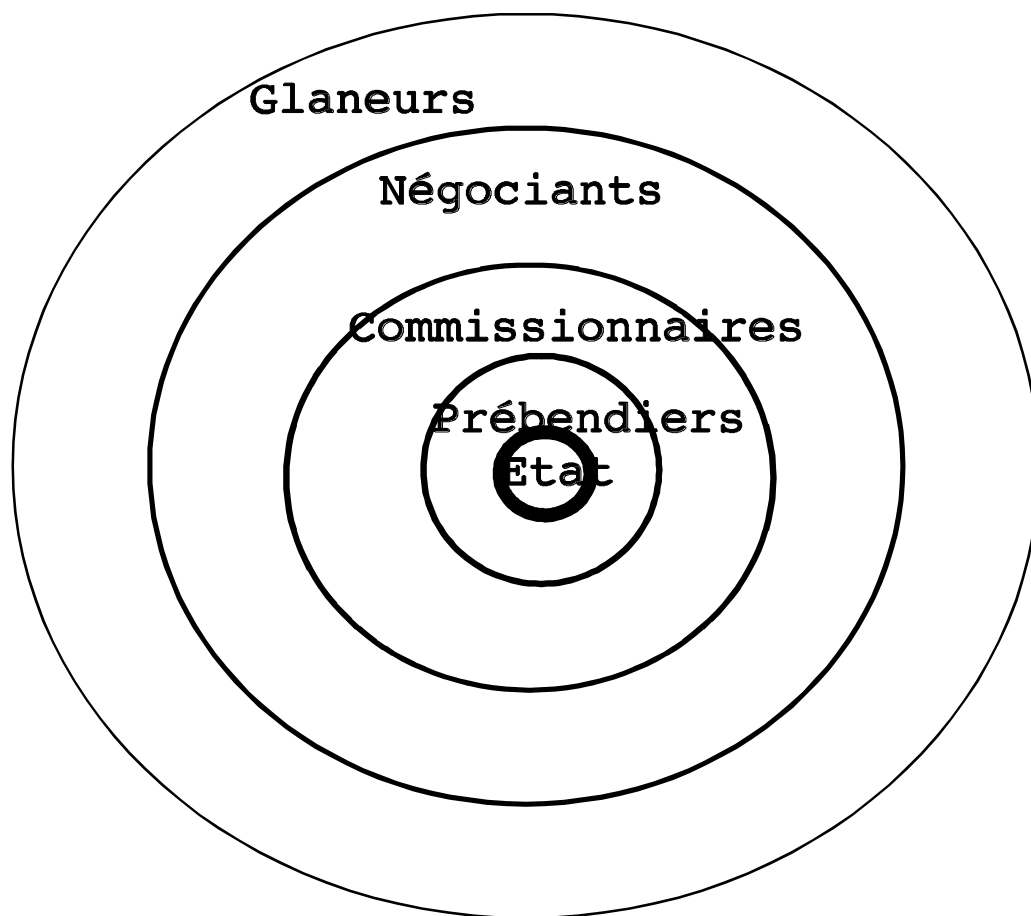
<sup>63</sup> Les échos, 26 novembre 1992

industrielle ne sont pas rares; et même se sont multipliés: Tel ancien responsable des affaires internationales à la DGA est devenu responsable de la stratégie export chez Dassault, puis a réintégré les affaires internationales de la DGA. Il ne faisait que prendre la suite de Hugues de l'Estoile dont le parcours avait été à peu près le même. Un PDG de la SNECMA était l'ancien responsable des restructurations industrielles au ministère. Le prédécesseur de Louis Gallois à la tête de l'Aérospatiale était un ancien Délégué général pour l'armement. etc De plus, les entreprises embauchent fréquemment d'anciens responsables des armées (chefs d'état-major notamment). ceux-ci ont eu des responsabilités dans le choix et la conduite des programmes d'armements. La perspective (ou l'éventualité) d'avoir à prévoir pour la période de leur retraite un point de chute dans le secteur industriel peut ne pas être sans influence sur leurs jugements dans la période active.

Dans le cas du système français, on peut nuancer cette critique en ce qui concerne les ingénieurs de l'armement;; qu'un grand nombre de ceux-ci passent un certain temps chez les industriels peut aussi avoir un effet inverse à celui de la corruption en permettant une meilleure connaissance par les services de la DGA des mécanismes concrets de décision économique chez les entrepreneurs (en évitant donc que les services négociateurs de prix de la DGA ne soient trop facilement abusés par des assertions invérifiables ou invérifiées), voire en donnant certains moyens de "surveillance" de fait. Tout dépend ici de la force idéologique de la notion de service public: tant que cette notion est dominante (et globalement vécue comme légitime et honorable) la présence d'ingénieurs de l'armement dans les entreprises est plutôt un moyen pour l'état d'économiser sur les coûts de transactions et d'assurer une certaine cohérence idéologique. A partir du moment où les rapports de force s'inversent et où le calcul économique individuel de coût-avantage devient dominant, le comportement en terme de service public étant dévalorisé comme étant au mieux naïf (donc inefficace) ou plus vraisemblablement hypocrite, alors cette imbrication entre personnels de la DGA et entreprises risque bien d'être la voie de transmission des comportements commissionnaires au coeur de l'appareil d'Etat.

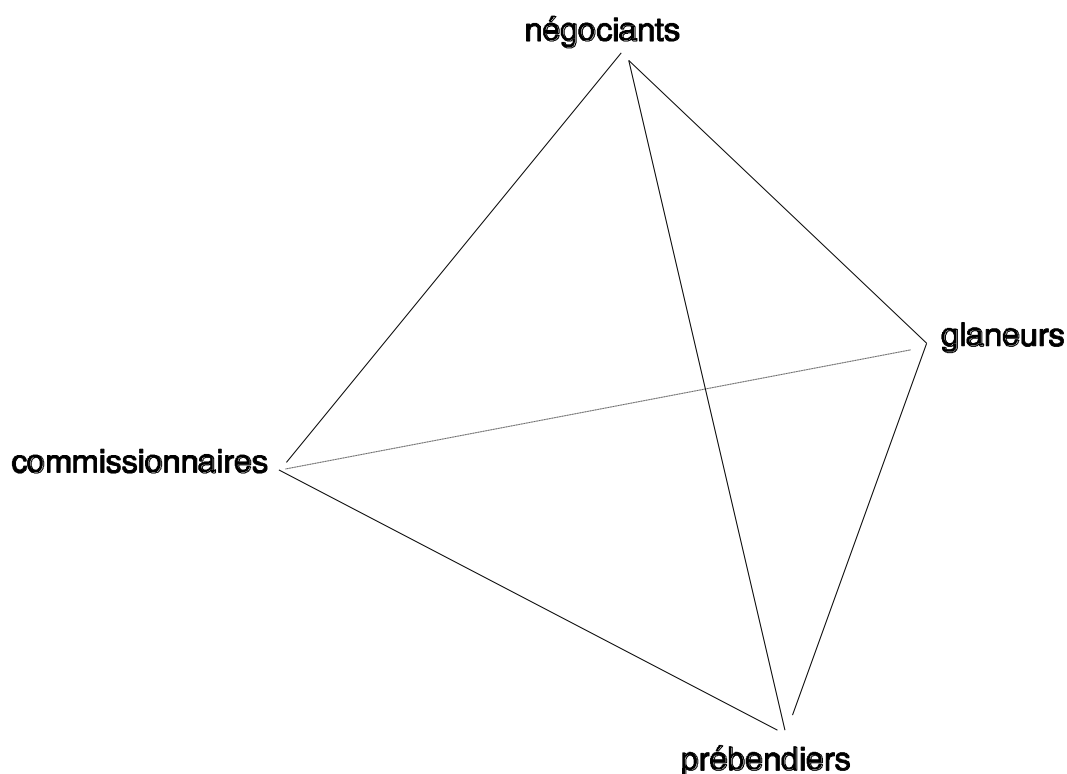
## **2 Typologie des différentes formes structurelles de la corruption et rapport à l'appareil d'Etat:**

Finalemment on peut représenter les quatre formes de corruption caractérisées ci-dessus:



Une telle représentation à l'avantage de situer ces quatre formes de corruption par rapport à l'appareil d'Etat. Elle peut permettre en outre de formaliser la situation de corruption: si le mouvement se fait de la périphérie vers le centre, on est en présence d'un Etat subissant la contagion de la corruption. S'il se fait du centre vers la périphérie, on est en présence d'un Etat corrompueur, exportant ses propres pratiques désagrégées.

Toutefois cette représentation ne rend pas compte de la complexité possible des combinaisons entre les différentes formes de corruption (et entre le jeu des différents acteurs): on pourrait donc envisager une deuxième représentation, tétraédrique cette fois-ci:



Une telle représentation permettrait de distinguer différentes situations:

la face PCN serait celle d'un état fort, où les initiatives individuelles à la marge n'ont pas de place (cas de la France)

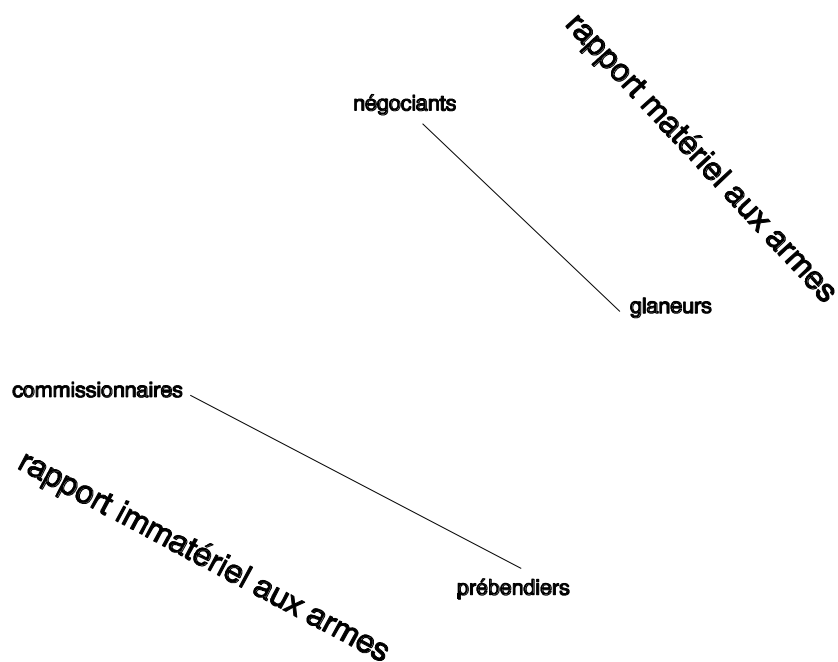
la face PCG serait celle d'un état trafiquant intermédiaire dépourvu d'industrie (Malte?)

la face CNG serait celle d'un Etat faible, où les trafiquants n'ont pas besoin d'acheter l'appareil d'Etat (Tchécoslovaquie?)

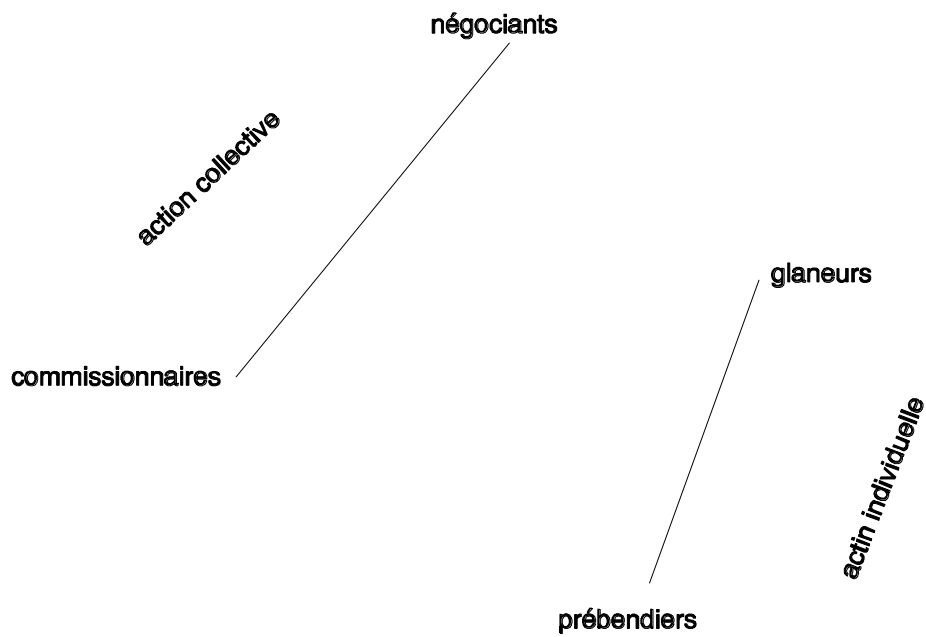
la face PNG pourrait peut-être représenter le type de relations qui existaient dans les fournitures d'armements entre l'ex-URSS et certains pays de sa zone d'influence.

On pourrait de plus considérer l'opposition de certains axes:

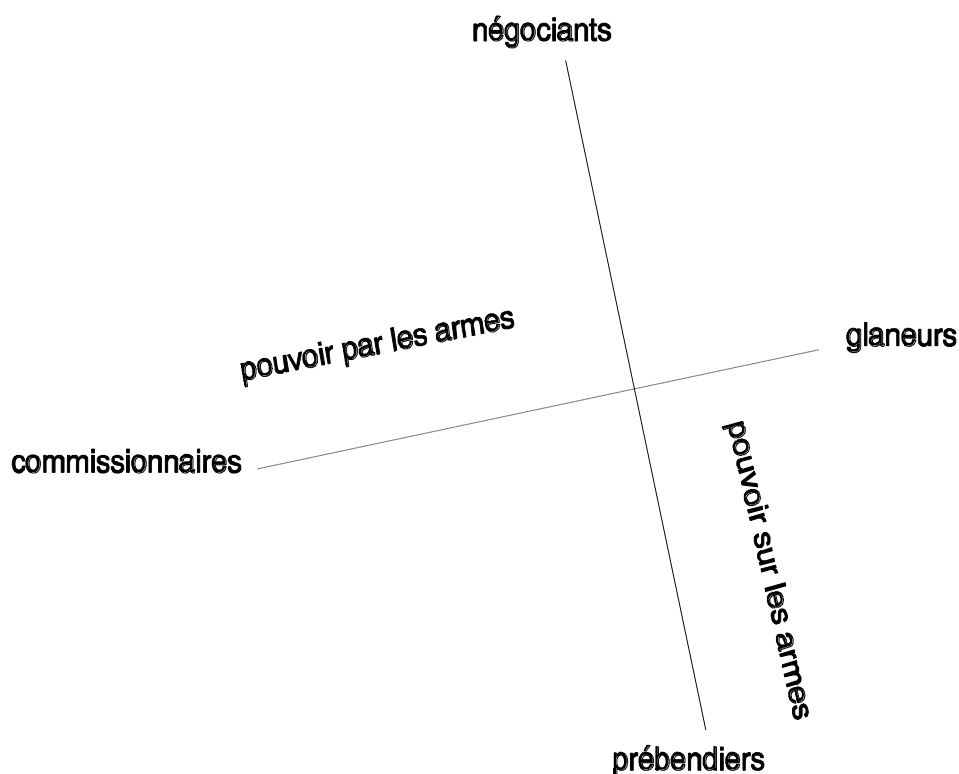
il y a ainsi deux axes qui s'opposent entre ceux qui "touchent aux armes" (parce qu'ils les fabriquent, qu'ils transportent etc;) et ceux qui n'ont qu'un rapport abstrait aux armes (parce qu'ils vendent du "service")



on peut de même considérer qu'une autre dualité oppose ceux qui sont en situation individuelle dans ces rapports et ceux qui sont en situation collective (entreprises, réseaux d'informateurs)



On pourrait encore distinguer entre ceux qui ont un pouvoir "sur les armes" (par leur position dans l'appareil d'Etat ou dans l'industrie) et ceux qui ont un pouvoir "par les armes" (parce que c'est le trafic même qui leur donne un pouvoir):



Un telle représentation est peut-être mieux à même de rendre compte de la complexité des relations qui peuvent s'établir entre les différentes niveaux de la corruption.

### **Conclusion.**

Le type de rapport existant entre les différents acteurs des ventes d'armes définit le type et l'ampleur de la corruption qui peut l'accompagner. Dans certains cas le délitement de l'Etat, ainsi que des conditions économiques très contraignantes, généralisent la corruption jusqu'au coeur même de l'appareil militaire. C'est le cas de la Russie.<sup>64</sup> Toutes proportions gardées, la propension de l'armée chinoise à développer des activités économiques en tous genres s'apparentent à cette situation.<sup>65</sup>

---

<sup>64</sup> voir l'assassinat de Dimitri KHOLODOV, journaliste qui enquêtait sur un trafic d'armes du haut commandement militaire. (Le Monde, 22 octobre 1994).

<sup>65</sup> cf. « L'armée chinoise fait des affaires », le Monde, 30 octobre 1993.

Les différents conflits qui se sont développés dans la décennie soixante-dix (ex-Yougoslavie, Rwanda, Zaïre, Congo, Sierra-leone, Liberia) ont accru de manière marquée la demande pour des armes de toute nature. Enfin, la réduction des dépenses militaires dans les principaux pays et en particulier la baisse des crédits d'équipements ont poussé les firmes à intensifier leurs efforts, de toutes les façons possibles, pour gagner des marchés d'exportation. Ces facteurs ont contribué à généraliser la corruption dans les ventes d'armes : le rôle des commissionnaires jusqu'au début des années soixante dix pouvait être considéré comme limité à quelques contrats particulièrement importants, comportant des enjeux spécialement significatifs sur le plan économique comme sur le plan politique. Ce rôle s'est aujourd'hui généralisé. Plus aucun contrat d'exportation d'armement un tant soit peu significatif ne paraît aujourd'hui pouvoir se négocier sans ces commissionnaires dont on a souligné qu'ils représentent un mécanisme non seulement corrompu, mais aussi corrupteur. C'est au point qu'un ancien ministre français des affaires étrangères peut « révéler » publiquement que, lors du contrat de ventes des frégates à Taiwan, les commissions se sont élevées à 2,5 milliards de francs.

Ces commissions, baptisées frais commerciaux extérieurs (FCE), sont, en France, « identifiés, enregistrés, quasiment supervisés et tolérés par le ministère de la défense ». <sup>66</sup> Il est généralement admis qu'ils peuvent représenter jusqu'à 15<sup>67</sup> ou 20%<sup>68</sup> des contrats. Les FCE sont aujourd'hui banalisés. Mais il faut souligner un aspect qui s'est développé dans la période récente et qui représente une escalade dans la corruption : c'est le fait qu'une partie de ces commissions (généralement de l'ordre du quart du montant total des FCE) est ristournée au vendeur, dans des formes discrètes utilisant les paradis fiscaux. On estime ainsi que sur les contrats Sawari II (ventes de frégates à l'Arabie saoudite, 19 milliards de francs) et la vente des 3 sous-marins Agosta au Pakistan (5,5 milliards de francs), le montant des sommes qui sont revenues aux « circuits » français était de l'ordre de 500 millions de francs.<sup>69</sup> Il semble qu'une part notable de ces sommes ait une destination politique, mais on conçoit facilement que cette circulation

---

<sup>66</sup> Le Monde, 17 mars 1995

<sup>67</sup> Ibidem

<sup>68</sup> Libération, 16 juillet 1996.

<sup>69</sup> Ibidem.



soit particulièrement corruptrice.<sup>70</sup> Surtout quand, dans le même temps, on peut constater un mouvement de désengagement de l'Etat du secteur de l'armement.

Un dernier élément doit être souligné : les ventes d'armes sont bien loin d'être le seul secteur des échanges internationaux où se sont développés des phénomènes de corruption. Il semble bien que la plupart des grands contrats civils soient dans une situation comparable, sinon pire, en particulier dans des secteurs comme le BTP. De plus, la puissance économique d'un certain nombre de firmes multinationales les conduit à avoir de fait, dans certains pays du tiers monde, une « diplomatie », une action stratégique, voire une action de « renseignement » avec des moyens qui sont nécessairement hors du champ de la légalité. Ces capacités sont à même d'influer de manière significative sur les situations locales : en 1997, les observateurs soulignaient que, lors des évènements du Congo, la qualité de l'armement des « cobras » s'expliquait entre autres par l'achat de matériels en Europe « grâce à des circuits de financements occultes, fréquents dans les milieux pétroliers ».<sup>71</sup>

La corruption dans les échanges internationaux dépasse aujourd'hui de loin le seul secteur des ventes d'armes; C'est en tout cas ce qu'affirmait sans ambages Michel BON, président de France Télécom et fondateur de Transparency international : « La corruption est au cœur du commerce international ».<sup>72</sup> Et les ventes d'armes ne sont qu'une petite partie de ce commerce international....

---

<sup>70</sup> D'autres mécanismes existent quant aux liens entre producteurs d'armements et « politique » : ainsi en 1997, Thomson-csf, Boeing et Lockheed-martin aurait indirectement financé le Labour (plusieurs milliers de livres) par l'intermédiaire d'une organisation de lobbying (le forum de défense du Royaume-Uni). cf. Le Monde, 24 novembre 1997

<sup>71</sup> Le Monde, 17 octobre 1997.

<sup>72</sup> La Tribune, 10 mai 1996.